Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_09-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 13 janvier 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2026
Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL –- Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH –- Madame Valérie LE BIHAN.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Eric DELANOE à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Gaël GIRARD à Madame Hélène JUGEAU.
Madame Valérie LE BIHAN a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-09
OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°2 - BUDGET PRINCIPAL

Afin de pouvoir régulariser les amortissements sur les biens acquis en 2025, il convient de prendre la décision modificative suivante :

DM N° 2

- Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement – chapitre 042

Compte 681 – dotations aux amortissements	+ 7 965,13 €

Dépenses de fonctionnement -chapitre 011

Compte 613 – locations	- 7 965,13 €

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_09-DE

- Investissement

Dépenses d'investissement – chapitre 040

Compte 2804182 – bâtiments et installations	+ 5 231,36 €
Compte 282422 – Pers. de droit privé, bâitment et installation	+ 29,00 €
Compte 28184 – mobilier	+ 340,70 €
Compte 28188 – autres	+ 2 364,07 €

Recettes d'investissement – chapitre 13

Compte 1323 – Département	- 7 965,13 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Fait et délibéré à Bangor
Le 13 janvier 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

